

**PV du conseil d'UFR du 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 9h30**  
**Salle du conseil Maathaï**

Etaient présents :

**Collège A**

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : M. FAIVRE, Mme CHLUBA (procuration à Mme LEBORGNE-CASTEL), M. FARA, Mme LEBORGNE-CASTEL, Mme VENNIN (procuration à M. WENDEHENNE), M. WENDEHENNE
- *Excusée* : Mme LELOUP
- *Absent(e)s* : M. KHAN, Mme NICKLAUS

**Collège B**

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : M. ALVES, M. BELLENGER, Mme BESSON-BARD, M. COLLINS (procuration à M. BELLENGER), M. AMIOTTE-SUCHET (procuration à Mme BUNDELEVA), Mme QUIQUEREZ, M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET, Mme BUNDELEVA, Mme TROMPIER

**Collège des personnels BIATSS**

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : M. CARÊME, Mme CHLEMAIRE, M. DER, Mme GAETAN (procuration à Mme CHLEMAIRE), M. ROLLIN

**Collège des usagers**

- *Absent(e)s* : Titulaires : Mme COLFORT, M. D'ACREMONT, M. ROUX  
Suppléants : Mme LACROIX-SULTER, M. BRUGNAUX, Mme FREVILLE, Mme BBAYA
- *Excusé(e)s* : Mme PHILIPPOT

**Collège des personnalités extérieures**

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : Mme MACE (procuration à M. RIALLAND), M. BERGER (procuration à M. FAIVRE), M. MONNOT (procuration à Mme ROSNOBLET)
- *Absent(e)s* : Mme DA SILVA, Mme FOUGERON, M. GERVAIS, Mme VAN WYMELBEKE
- *Excusée* : Mme BOISSON

**Membres consultatifs**

- *Présent(e)* : Mme CLERGET, Responsable Administrative, M. COLLIN, Responsable du département ETEC, Mme NICOLAS, responsable du département licence
- *Absent(e)s* : M. BATT, responsable du département LAS

**Membres invités**

- *Présent(e)s* : Mme CASAS Responsable de l'Antenne Financière, Mme BANUS, Secrétaire de direction, Mme TOUSSAINT Responsable du service scolarité

## 1) Approbation du PV du 13 octobre 2025

Aucune observation n'étant émise, le PV est soumis au vote :

**21 pour, 2 abstentions**

## 2) Informations du Directeur d'UFR

### 2.1. Réunion des directeurs de composantes et de labo. 4 Novembre

Un échange conjoint entre l'Université Bourgogne Europe et l'Université Marie et Louis Pasteur a eu lieu avec le Président de la région Bourgogne-Franche-Comté. Une position commune a été affichée entre les deux universités. La place et la visibilité des SHS pour la Région ont été discutées et le positionnement relai des Graduate schools (ex UBFC) dans le financement de la recherche par la Région est remis en question et n'est plus souhaité par les deux établissements.

La convention de Coordination Territoriale UBE/UMLP est en phase de finalisation. Le conseil de site du 12 novembre devait permettre d'articuler des « objets collaboratifs » communs aux deux établissements.

Pour l'UBE, une augmentation du nombre d'inscrits en L1 et une baisse minime en L3 ont été observées, ce qui n'engendre pas de baisse globale du nombre d'étudiants qui reste au minimum stable.

### 2.2. Nouveau DGS : Laurent GEBEL

Une rencontre entre M. FAIVRE, Mme CLERGET et M. GEBEL a eu lieu le 19 novembre. Des sujets divers ont pu être abordés, comme la problématique des sorties pédagogiques, les problèmes bâimentaires, les questions budgétaires, la démarche DDRSE.

### 2.3. Réunion M2E le 12 novembre

Les maquettes du master enseignement et éducation (M2E) sont à construire d'ici fin février 2026. Une co-construction est demandée entre les équipes de l'INSPE et les équipes des UFR concernées (dont SVTE). L'UFR souhaite maintenir une contribution significative aux enseignements disciplinaires, ce qui devrait donc être l'objet de discussions avec l'équipe INSPE concernée.

M.FARA ajoute que le taux d'intervention dans le disciplinaire a été divisé par 40. Le disciplinaire devient accessoire, l'UFR n'a plus la main sur ce master.

### 2.4. Journée des masters de l'UFR le 13 novembre

Cette journée fut un succès et fait maintenant partie des évènements importants de l'UFR. Le directeur d'UFR remercie M. BELLENGER qui est à l'origine de cet évènement ainsi que les étudiants et étudiantes qui ont participé à la préparation de cette journée.

M. Bellenger souligne que cette journée permet aux étudiants de mieux connaître les débouchés. Il envisage d'inviter une classe de lycée lors des prochaines éditions.

### 2.5. Réunion référents DDRSE de l'UFR le 13 novembre

La réunion avait pour objet d'identifier des actions réalisables sous les quelques mois qui viennent (questionnaire vélo, recyclage copies, lettre d'information régulière, panneau spécifique, fauches tardives au voisinage du

bâtiment, contenu des distributeurs du hall). Les actions ont été réparties entre référents qui ont donc la charge de faire avancer les choses à leur sujet.

Mme CHLEMAIRE informe que les trottinettes et vélos électriques doivent être stationnés à plus de 10m du bâtiment à cause du risque d'inflammabilité.

Mme BUNDELEVA demande si quelque chose est déjà mis en place pour le recyclage de copies. En effet, de nombreuses écoles ont besoin de copies non confidentielles pour faire des dessins par exemple.

M.ROLLIN évoque les produits proposés à la cafétéria qui ne sont pas optimaux. Il conviendrait de négocier avec le CROUS lors de la prochaine convention, puisque l'UBE met des locaux gratuitement à sa disposition.

#### **2.6. Election des BCP les 5 et 18 novembre**

Le renouvellement complet des bureaux de commissions de proposition a eu lieu les 5 et 18 novembre. Un deuxième scrutin a été nécessaire dans 4 collèges car le quorum n'était pas atteint.

#### **2.7. Point sur le déploiement des S3 et S4**

Un point a été effectué entre les responsables pédagogiques, responsables de semestres et enseignants référents le 25 novembre ainsi qu'avec tous les collègues le souhaitant le 28 novembre.

#### **2.8. Déploiement SIFAC + le 1<sup>er</sup> Janvier 2026**

Le report des commandes est fixé à mi-février au mieux. Un dépannage sera possible en central en cas de besoin urgent et imprévisible. L'UFR est pilote et Mme CASAS est référente SIFAC +.

#### **2.9. Déploiement complet de PEGASE au 1<sup>er</sup> septembre 2026**

En remplacement du logiciel APOGEE.

### **3) Questions statutaires**

#### **- Modification du règlement du département ETEC**

Le directeur d'UFR explique que les modifications proposées ont pour objet de réactualiser le département et mettre son règlement en conformité avec ses missions et son périmètre réels. Par exemple, il a fallu actualiser les masters concernés suite à la disparition des masters I-Site.

M.COLLIN, responsable de ce département, ajoute que la modification du règlement a été demandée par Mme CLERGET. Certaines missions, comme la préparation de la campagne d'emplois, n'étaient pas assurées par le département, il fallait donc resserrer les missions par rapport au réalisé. Les masters de l'IUVV ne sont plus rattachés au département et le nombre de représentants étudiants a été réduit de 5 à 3, correspondant au nombre de masters. Certaines missions ont glissé vers les responsables pédagogiques, comme le suivi de l'insertion des étudiants (avec le CIPE). Il a été ajouté que la gestion financière était assurée en lien avec l'antenne financière de l'UFR.

Mme CLERGET demande confirmation que l'élaboration des maquettes n'est plus incluse dans les missions du département.

M.COLLIN répond que cette mission est assurée par les responsables et les équipes pédagogiques. Le département peut juste être appelé à voir l'organisation fonctionnelle et vérifier s'il n'y a pas d'incohérence.

**23 pour, 1 abstention**

#### 4) Questions financières

- **Sorties d'inventaire**

Il s'agit de :

- Un appareil de PCR quantitative (UMR Biogéosciences)
- Un analyseur d'eau (UMR Biogéosciences)
- Une rôdeuse de l'atelier de litholamellage

Ils sont tous les trois voués à la destruction.

**Unanimité (24 pour)**

- **Sous-traitance**

Cette déclaration soumise par M. DURLET porte sur une sous traitance en lien avec le Parc national de forêts et est assortie d'une recette de 9936 €.

**Unanimité (24 pour)**

#### Bilan d'activité des commissions pendant la mandature

Les responsables de commissions présents sont invités à présenter l'activité de leur commission au cours de la mandature, ainsi que les points d'amélioration constatés. Un bilan sur les travaux de la commission des RI, préparé par M. Collins, est présenté par le directeur et les principaux points traités par la commission des locaux sont présentés avec Mme Clerget. Le directeur remercie les responsables de commissions, actuels et passés, pour leur activité au cours de ces quatre années. Le mode de démocratie directe à laquelle les commissions contribuent est apprécié au sein de l'UFR. Un résumé sera présenté lors de la prochaine réunion du conseil restreint aux nouveaux élus.

#### 5) Questions pédagogiques

- **Demande de DSER : point retiré de l'ordre du jour**

➤ Demande non recevable (laboratoire non rattaché à l'UBE)

#### 6) Conventions

- **Avenant au contrat STEAM France**

Cet avenant concerne la maintenance préventive d'un stérilisateur, du 01.12.2025 au 30.11.2026.

**Unanimité (24 pour)**

- **Convention Epage haut-Doubs Haute-Loue**

Cette convention récurrente est soumise par M. Amiotte Suchet pour le master SEME.

**Unanimité (24 pour)**

- **Convention d'occupation temporaire du domaine public (Editions Dunod)**

Comme chaque année, les Editions Dunod sollicitent l'autorisation de présenter à la vente des ouvrages scientifiques destinés aux étudiants et aux enseignants, le 27 janvier 2026. Le pôle achats-marchés réalise un appel à la concurrence en amont.

**Unanimité (24 pour)**

## 7) Questions diverses

M. CAREME intervient au sujet des personnalités extérieures membres du conseil. Un absentéisme important est constaté donc est-il possible de connaître les modalités de leur désignation ?

Le directeur d'UFR précise qu'il existe deux types de personnalités extérieures : celles désignées par les organismes (lesquels figurent dans les statuts de l'UFR) et celles désignées à titre personnel. Les futurs nouveaux élus au conseil seront invités à présenter des propositions pour cette deuxième catégorie. Il précise que leur participation est inégale, certaines personnalités participant régulièrement et d'autres beaucoup moins.

M.FARA et M. FAIVRE soulignent qu'il convient de les solliciter plus spécifiquement quand leur présence est très pertinente relativement à certains points de l'ordre du jour, et peut être de parvenir à identifier des points prospectifs proches de leur expertise.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur d'UFR remercie les membres qui ont siégé au conseil pendant cette mandature et les invite à partager le verre de l'amitié.

Dijon, le 13 janvier 2026

Le Directeur d'UFR



Bruno FAIVRE